

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

ANI, emploi...

Debout la gauche !

- Social -

Date de mise en ligne : mercredi 3 avril 2013

Démocratie & Socialisme



Avec le début de la discussion à l'Assemblée Nationale, mardi 2 avril après-midi, nous voilà dans le dur.

Sur un sujet aussi sensible que le droit du travail et l'emploi, on aurait pu souhaiter un débat plus long, permettant aux citoyens de mesurer les enjeux.

Pourquoi la procédure accélérée ?

La qualité du débat démocratique nécessite un minimum de temps que la procédure accélérée ne va pas permettre. Il en va de même pour revaloriser le rôle du Parlement. L'adoption de la loi aurait des impacts forts sur l'emploi, on pourrait se résigner à une telle procédure. Mais, sauf à ce que d'importants amendements soient adoptés, ce n'est pas l'emploi qui va être sécurisé, ce sont les licenciements qui vont être facilités, le contrat de travail fragilisé avec la mobilité non volontaire.

Rien ne justifie la procédure accélérée.

Le débat est lancé et il nous appartient de le faire fructifier.

L'appel des 1 000 socialistes pour dire Non au Medef, permet de regrouper largement les socialistes au delà des sensibilités de congrès. Dès le début nous avons poussé à son développement. Le nombre de signataires pèsera non seulement dans les débats parlementaires mais au-delà, car il dessine la possibilité d'une autre orientation, d'abord sociale, qui puisse rassembler la gauche, toute la gauche.

L'appel du Non socialiste ne se limite pas à la transcription dans la loi de l'ANI du 11 janvier en appelant à des amendements. C'est, bien entendu, un point essentiel. Il appelle à développer « *l'action avec toutes celles et tous ceux qui refusent les reculs annoncés du droit du travail, qui veulent répondre aux urgences sociales et militent pour un emploi pour tous.* » Plus le « Non socialiste » sera fort, plus les exigences sociales se feront entendre, plus la réorientation à gauche se fera plus pressante.

Majoritaire ou pas ?

Les résultats sur la représentativité des organisations syndicales au niveau national [viennent d'être publiés](#).

Ils font apparaître une légère avance du bloc de signataires de l'ANI du 11 janvier 2013 que le site de la Cfdt ne manque pas de relever.

Il convient néanmoins de nuancer car l'écart est faible entre le bloc signataire de l'ANI de janvier (44,73) et les non signataires (42,71) d'une part.

D'autre part, le corps électoral pris en compte est d'un peu moins de 13 millions (12,755) alors qu'aux prud'hommes ce sont près de 19 millions de salariés qui étaient inscrits sur les listes (18,633). 1/3 de plus en gros.

On sait qu'aux élections prud'hommes CGT (33,98) et FO (15,81) pesaient davantage et les 3 autres nettement moins : CFDT (21,81), CFTC (8,69) et CGC (8,20).

Même si le taux de participation a été différent, on ne peut négliger le résultat de la seule élection générale, celle des prud'hommes.

Si les salariés étaient interrogés sur le contenu concret de l'ANI en particulier sur la mobilité, les licenciements, le contrat de travail ... nul doute qu'une majorité se prononcerait nettement contre. Il s'agirait alors d'un référendum d'une toute autre nature que ceux sur lesquels des directions d'entreprises se sont appuyées pour imposer des accords d'augmentation du temps de travail ou de modération salariale.

La gauche doit être aussi fidèle aux salariés que la droite l'est au Medef.

Le rôle des parlementaires, représentant les électeurs de gauche, est fondamental ! Avec ce débat, c'est un tournant du quinquennat, et peut être de l'histoire de la gauche, qui se joue. Les jeux ne seront faits qu'après débat à l'Assemblée et au Sénat.

La gauche, c'est une identité construite autour de lois sociales fortes (les congés payés, la retraite à 60 ans, la CMU, les 35 heures ...). Par fidélité à la gauche, tout autant que pour répondre aux attentes sociales, les députés demain, les sénateurs ensuite ne peuvent se limiter à avaliser un contrat passé entre partenaires sociaux.

Ils sont garants des attentes des électeurs qui ne souhaitaient certainement pas une loi votée indistinctement par la droite et la gauche et avalisant des reculs sur le droit du travail. C'est ce que nous disons et continuerons à dire avec les milliers de socialistes qui veulent garder le social au cœur.